

## Renouvellement de dossier périscolaire et ALSH

Pour la rentrée scolaire 2020 / 2021, il est **impératif** de renouveler le dossier d'inscription périscolaire de votre enfant. Vous avez la possibilité de nous transmettre votre dossier de renouvellement d'inscription périscolaire :

- par mail à l'adresse [polejeunesse@sangonis.fr](mailto:polejeunesse@sangonis.fr),
- par le portail famille via l'onglet « nous contacter » ou via l'onglet Espace Famille puis « Pièces Justificatives »,
- Via la boîte aux lettres du Service Jeunesse (située dans le sas d'entrée de la Mairie) ou la boîte aux lettres de la Mairie (hors horaires d'ouverture)

### MERCI DE PRIVILEGIER LES ENVOIS ELECTRONIQUES

Vous pouvez désormais modifier directement en ligne vos coordonnées et les différentes informations vous concernant sur le portail famille. Nous recevrons une notification de vos modifications et vos droits seront réactivés.

Je soussigné, ..... responsable légal de l'enfant, .....

Maternel,  Primaire,  Adolescent,

Nom assurance : ..... N° de contrat : ..... date échéance : .....

- Médecin traitant : ..... N° de tel : .....

- Allergies : ..... Nécessitent-elles un PAI ?  oui  non (si oui les parents fournissent le repas complet de substitution).

- Pratique alimentaire :  Normal .....  Sans Porc .....  Sans viande

### **Certifie pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.**

Je déclare exact les renseignements portés sur ce coupon et les mises à jour effectuées sur le portail famille (données enfants, parents, personnes à contacter, informations complémentaires...) et autorise le responsable de l'ALP/ALSH à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à Saint André de Sangonis, le .....

Signature

### **RAPPEL OBLIGATOIRE des pièces à fournir (si papier, uniquement des photocopies, pas d'originaux) :**

- Certificat médical attestant des vaccins à jour (ou photocopie du carnet de santé aux pages vaccinations)
- Attestation d'assurance 2020/2021 (merci de nous la fournir dès réception)

**DOCUMENT A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 19 JUIN 2020**

